

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 04 AOUT 2025

PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 04 Août, le Conseil Municipal de la commune de Vassieux en Vercors dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie

Sous la Présidence de Monsieur Thomas OTTENHEIMER Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25/07/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 8 Présents : 6 Votants : 6

Conseillers municipaux Présents : **Dominique GUILLET- Nelly GUILLET- MAGNIN Rachel- Thomas OTTENHEIMER- Denis PELLISSIER- Christophe TORREGROSSA**

Excusés : **Anthony AUDRAPT- Nicolas MORFIN**

Secrétaire de séance : Nelly Guillet

Secrétaire de Mairie :

Thomas Ottenheimer ouvre la séance, et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance du conseil municipal peut se tenir.

1. Approbation PV et compte rendu conseil du mois de Juillet *Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité*
2. Désignation Secrétaire de séance
3. Secrétariat de mairie :
 - Renouvellement contrat pour surcroît d'activité
 - Création poste d'agent administratif polyvalent
 - Mise à jour du tableau des effectifs
 - Convention d'accompagnement centre de gestion

Dans le cadre du remplacement d'Audrey Charrasson, secrétaire général de mairie, Thomas Ottenheimer rappelle que le contrat de Carole Aftalion, sa remplaçante, arrive à terme le 08 Août. Il informe que cette dernière a accepté de prolonger son contrat jusqu'à fin Novembre.

Dans ce contexte, il propose de renouveler le contrat de Carole Aftalion jusqu'à fin Novembre, de créer et de lancer le recrutement d'un poste d'agent administratif polyvalent à temps plein (en précisant qu'il est impossible pour une collectivité de recruter un(e) deuxième secrétaire général de mairie), de mettre à jour le tableau des effectifs et de solliciter l'appui du centre de gestion pour le recrutement. *Soumise aux votes ces 4 propositions sont approuvées à l'unanimité.*

4. Projet des Moulins : convention avec la Fondation du Patrimoine

Dans le cadre du projet de restauration du Moulin de la Mûre, Thomas Ottenheimer informe que la commune a obtenu le Fond Européen de Développement Régional (Feder) et que, par voie de conséquence, le plan de financement est pratiquement bouclé.

Pour lancer définitivement les travaux de restauration au plus tôt, la commune et l'Association Vespa ont lancé une souscription avec la Fondation du Patrimoine afin de collecter les 50 000 Euros qui manquent pour boucler le financement du projet. Cette souscription est cadrée par une convention tripartite entre la Fondation du Patrimoine, l'association Vespa et la commune. ***Soumis au vote, le conseil municipal approuve la signature de la convention à l'unanimité***

5. Informations sur dossiers en cours

6. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Le secrétaire de séance,
Denis Pellissier

Le Maire
Thomas OTTENHEIMER